



## Plaisance. « Le plaisir de naviguer ensemble »



Une trentaine d'adhérents a assisté à l'assemblée générale de l'association des plaisanciers de Tréboul Port-Rhu.

L'association Plaisance Tréboul Port-Rhu (PTPR) a tenu son assemblée générale samedi à la Maison du nautisme. Quelque trente adhérents ont suivi la réunion animée par Alain Jourdren. Le nouveau président s'est succinctement présenté avant de dresser le bilan de la saison passée.

« Je ne suis pas un Parisien, mais un enfant du Rosmeur ». Alain Jourdren a tenu à se présenter aux plaisanciers, pour sa première assemblée générale. Le nouveau président a été élu en janvier. Cet électronicien de métier a travaillé au sein des forces sous-marines puis dans le secteur privé. Actuellement à la retraite, Alain Jourdren partage sa vie entre Douarnenez et la région parisienne. Régates, sorties en mer, le président a balayé l'année qui a été marquée par des animations organisées pour partager le plaisir de naviguer ensemble. Ainsi, la première sortie « Les copains a bord » proposée en juin a remporté un joli succès. Douze bateaux ont navigué en cabotage jusqu'à l'Aber-Ildut et l'Aber-Wrac'h.

Quatre-vingt-quinze adhérents

Malgré une baisse du nombre d'adhérents, 95 (en 2018) contre 120 (en 2017), le résultat financier reste positif avec un bénéfice de 300 €.

Le président a proposé une augmentation de 5 € de l'adhésion. La cotisation à la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer (FNPP) ouvre droit à une déduction fiscale de 66 % de l'adhésion. Cette proposition n'a pas été retenue par l'assemblée générale.

www.letelegramme.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Suite à l'interdiction de la pêche au bar au-dessus du 48 e parallèle, une délégation douarneniste s'était rendue le 10 mars à la manifestation de Morlaix. « Le retour à la situation initiale : un bar pêché par jour et par plaisancier a pu se faire grâce à la mobilisation de la FNPP », a estimé Alain Jourdren.

La directrice du port de plaisance, Morgane Eveno a présenté le bilan de l'année et les projets à venir. Entre le Port-Rhu et Tréboul, le port de plaisance dispose de 950 places. Cent vingt-huit emplacements ont été attribués en 2018.

Au premier trimestre 2019, deux portails seront installés pour sécuriser le pôle « Belle plaisance » au Port-Rhu. « La Ville attend l'aval de l'Architecte des bâtiments de France ».

Le bureau du port de plaisance continue également la sécurisation des pontons par un renouvellement des dispositifs de vidéosurveillance.

À noter, enfin, qu'Yves Lavisse, Loïc Héréus et Jacques Lannou font leur entrée au conseil d'administration.

#### **N'oubliez pas**

Moment très attendu, le 16 décembre, le Père Noël arrivera à Tréboul, sur le bateau de Jean-Paul Rivier, un plaisancier de l'association.